



Mandature 2021-2026

Assemblée Générale d'Installation

25 mai 2022 à  
14h30

Délibération

n°2022 / 5

**Délibération relative à la désignation des Membres Titulaires de la Commission des Finances**

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-cinq mai, la Chambre de Commerce et d'Industrie de La Réunion, s'est réunie au lieu ordinaire de ses séances au siège de son Hôtel Consulaire, sis 5 b rue de Paris, sous la présidence de M. Vassili CZORNY, Secrétaire Général pour les Affaires Régionales par intérim, représentant de M. Jacques BILLANT, Préfet de la Région et du Département de la Réunion.

35 Membres étaient présents au moment du vote sur les 40 Membres en exercice. Le quorum était atteint et l'Assemblée pouvait valablement délibérer.

**Exposé des motifs**

La Commission des Finances est une Commission Règlementaire qui doit obligatoirement émettre un avis sur les différents budgets et sur les délibérations ayant une incidence financière avant leur adoption par l'Assemblée Générale.

Conformément à l'article 4.2.1 de notre Règlement Intérieur, la Commission des Finances est composée de 7 Membres Elus Titulaires avec voix délibérative, choisis en dehors du Président de la Chambre, du Trésorier et de leurs délégués, des Membres du Bureau et de la Commission Consultative des Marchés.

4 Membres Elus Suppléants complètent la Commission.

A l'issue de cet exposé, l'Assemblée Générale adopte, à la majorité des Membres Titulaires présents, la délibération suivante :

**DELIBERATION N° 2022 / 5**

VU l'article A 712-32 du Code de Commerce,  
VU le chapitre 4 du Règlement Intérieur de la CCI Réunion,  
VU l'article 4.2.1 du Règlement Intérieur de la CCI Réunion, relatif à la composition de la Commission des Finances,

**LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LA REUNION**

**Désigne**, Membres Titulaires de la Commission des Finances :

- En tant que **Président de la Commission des Finances** :
  - DJAFARALY Raza,
- En tant que **Vice -président de la Commission des Finances** :
  - SINGAINY Wilfried,

- En tant que **Membres Titulaires de la Commission des Finances** :
  - MAROUVIN VIRAMALE Fabrice,
  - FLAVIGNY Guy René,
  - ANGELIE Marie-Nadine,
  - PONIN Eddy,
  - PIERRE Franckie.
  
- En tant que **Membres Suppléants de la Commission des Finances** :
  - TIAN-VAN-KAI Patrick,
  - LEPINAY Mathieu,
  - RITOU Sandarssen,
  - LI David.

**DECIDE** D'adresser ampliation de la présente délibération Monsieur le Préfet de la Région et du Département de la Réunion.

**DELIBERATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ET CONDITIONS DE VOTE :**

Date : Mercredi 25 mai 2022  
 Nombre de votant : 35  
 Quorum : 21  
 Pour : 34  
 Contre : 0  
 Abstention : 1

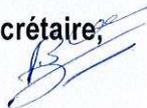
**Etaient présents lors du vote :**

MMES/MM. AMODE ADAME Younous, ANGELIE Marie-Nadine, ARNACHELLUM Johny, ASGARALY Raza Aly, BEEKHY Abdool Fadil, BLARD Jérôme, BOQUI QUENI Richard, CHIMON Jean-Paul, COHEN Bruno, DIJOUX Louis Frédéric, DJAFARALY Raza, FLAVIGNY René, FRANCE Marie-Céline, GRINDU Johnny, HUET Arlain, LEPINAY Mathieu, LI David, MAROUVIN VIRAMALE Fabrice, MOUNICHY Sarojadevi, NARASSAMY Eric, PAOLI Patricia, PAYET Giraud, PIERRE Franckie, PONIN Eddy, RAMJANE Nina, RAMSAMY Régis, RIVIERE Gaël, ROBERT Jean-Pierrick, ROBERT Bernard, SINGAINY Wilfried, SOUPRAYENMESTRY RANGAPAMODELY Laurent, TIAN-VAN-KAI Patrick, TSENG-AH-WANG Olivier, VERGUIN Patrick, VIENNE Stéphane.

**Etaient absents et excusés :**

MMES/MM. GANGAMA Thierry, LAW-YEN Johnny, NARAYANIN Théophile, PLANTE Pascal, RITOU Sandarssen.

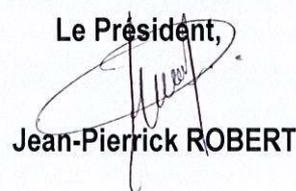
**Le Secrétaire,**



**Richard BOQUI QUENI**



**Le Président,**



**Jean-Pierrick ROBERT**